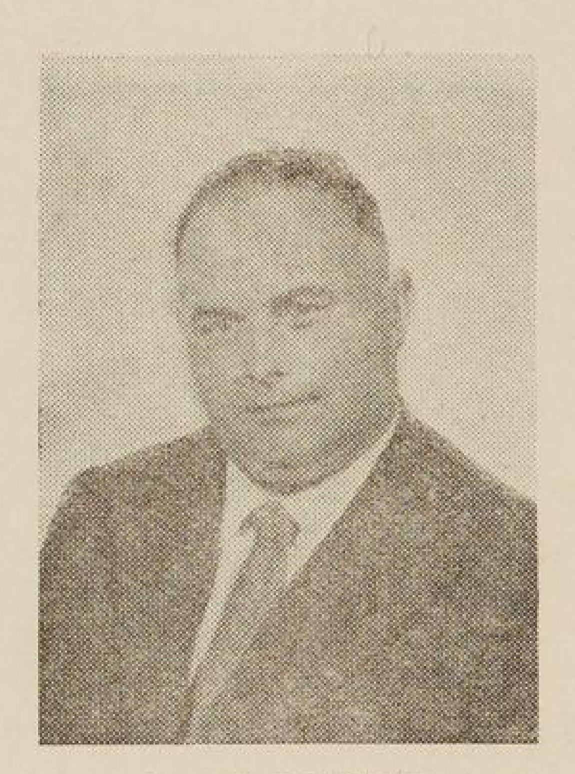
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

3e CIRCONSCRIPTION (Issoire)



Joseph PLANEIX



Pierre BOUCHAUDY

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre prochain, vous allez, par votre vote, engager le sort du pays, non seulement pour les cinq années à venir, mais sans doute pour une plus longue période si l'on considère l'ampleur et l'importance des tâches qu'aura à résoudre la prochaine Assemblée Nationale.

La Législature qui vient de s'achever a été tout entière dominée par la douloureuse affaire d'Algérie.

Nous devons, maintenant, regarder vers l'avenir.

Et pour que nos espoirs ne soient pas vains des décisions capitales devront être prises à la fois en ce qui concerne nos institutions politiques, le développement économique et le mieux-être social.

1. NOS INSTITUTIONS POLITIQUES :

Il est certain, personne n'en doute, que la France ne peut revenir à l'instabilité gouvernementale de la IVe République.

Le monde actuel qui est un monde dur et mouvementé, exige qu'il y ait à la tête de l'Etat un Gouvernement stable et efficace.

Mais, dans l'intérêt même des Citoyens, il importe que la présence de l'exécutif ait ses limites en rétablissant le Parlement dans ses droits légitimes et non discutables, notamment en ce qui concerne la protection des libertés individuelles et la représentation, par chaque député, des intérêts particuliers et des besoins propres de la circonscription qui l'a élu.

2. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

L'expansion économique de la France est le résultat du travail de chacun de vous, mais malheureusement toutes les régions et toutes les professions ne sont pas aussi bien protégées. La décentralisation industrielle implique que des entreprises soient créées partout où le besoin s'en fait sentir (c'est le cas en particulier pour notre Arrondissement dans tout le bassin minier), et non pas seulement à proximité des grandes villes surpeuplées.

Il importe également que la sécurité de l'emploi soit assurée et que des garanties sérieuses soient accordées aux travailleurs.

Au monde paysan, l'ouverture du Marché commun a ouvert de vastes horizons. Encore faut-il que nos paysans puissent les exploiter !... Le courage et l'esprit d'initiative ne leur manquent pas. Du Gouvernement, ils attendent au même titre que les autres catégories professionnelles, l'aide financière et technique (remembrement, vulgarisation, enseignement, organisation des marchés) qui leur permettra de se mesurer avec leurs concurrents et un régime de sécurité sociale similaire à celui des autres travailleurs.

Un effort accru dans le domaine économique est d'autant plus nécessaire que nous arrivons à cette période cruciale où les jeunes, nés après 1945, vont arriver à l'âge de la production.

Rien jusqu'ici n'a été préparé pour les accueillir.

3. LE MIEUX-ETRE SOCIAL :

Le développement économique et harmonieux de toutes les régions et de toutes les professions, est, sans conteste, le premier but à poursuivre.

Cependant ces progrès ne se justifient que s'ils s'accompagnent d'une meilleure et équitable répartition des profits de l'expansion.

Nos agriculteurs sont en droit de compter pour vendre leurs produits sur des prix rémunérateurs et garantis, des facilités doivent leur être accordées pour rendre plus attrayante leur vie à la campagne et tout au moins pour leur donner un confort minimum, l'eau courante, l'énergie électrique dans toutes ses applications, un habitat amélioré.

Nos agriculteurs doivent avoir aussi leur part légitime des profits accrus que leur labeur apporte à l'entreprise.

Pour les jeunes il faut des écoles et des maîtres en nombre suffisant. Il faut rénover l'enseignement technique et la formation professionnelle et se pencher sur l'orientation de la main-d'œuvre.

Les personnes âgées enfin ne peuvent plus se satisfaire de pensions dérisoires, celles qui leur sont accordées doivent atteindre un niveau décent, compatible avec le respect de leur personne.

Les Anciens Combattants qui ont été frustrés doivent voir leurs droits intégralement rétablis.

Voilà, mes Chers Concitoyens, très hâtivement brossée la tâche immense qui attend les futurs députés.

C'est après en avoir pris pleinement conscience que j'ai accepté, sur la demande du parti socialiste, de poser ma candidature dans notre circonscription.

A cette tâche, je prends l'engagement de consacrer tous mes efforts, l'appartenance politique dont je me réclame et mon expérience passée dans la gestion des affaires publiques, en portent le témoignage.

Pour ma part, je puis faire état non seulement de ma participation aux affaires du Département où je me suis toujours attaché, tant au sein du Conseil Général qu'à la Commission des Travaux, de faire prévaloir le bien commun, mais encore ma gestion des affaires de la commune de PARENT depuis plus de 18 ans et aussi l'activité que j'ai déployée à la tête du Syndicat d'adduction d'eau de la Région d'ISSOIRE où, grâce à la collaboration de tous les membres de l'Association et de mes amis, les Maires, une tâche dont je mesure certes l'insuffisance a été réalisée, mais dont je crois néanmoins pouvoir m'honorer.

Electeurs, Electrices de la circonscription d'ISSOIRE, voilà très simplement sans fausse démagogie, mais aussi sans fausse modestie, ainsi qu'il sied, aux vertus de notre race d'Auvergnats, le programme que je vous propose et les titres que je peux faire valoir pour mériter votre confiance.

Je ne sais si une campagne électorale écourtée me permettra de vous voir tous, mais vous me connaissez suffisamment pour apprécier si je suis le plus apte à défendre vos intérêts.

C'est aussi le souci de celui appelé à être mon suppléant éventuel : le Docteur BOUCHAUDY, Conseiller Général de TAUVES, secrétaire de l'Assemblée Départementale, Président de la Commission des Routes Nationales.

Médecin de Campagne, il connaît lui aussi vos problèmes, puisqu'il protège votre vie de chaque jour. Il saura comme moi vous aider et vous défendre.

Vous êtes à juste titre épris de progrès,
Vous voulez la justice sociale et la Paix,
ALORS,
Pour une République forte et moderne où les Représentants du Peuple pourront toujours faire entendre leurs voix,
Pour une expansion harmonieuse des Villes et des Campagnes,
Pour une répartition équitable des fruits du progrès économique,

VOTEZ :

Joseph PLANEIX
Sénateur suppléant,

Docteur BOUCHAUDY
Suppléant

VIVE LA RÉPUBLIQUE !!
VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'ISSOIRE !!...

Pierre BOUCHAUDY

Docteur en Médecine
Conseiller Général de TAUVES.
Secrétaire du Conseil Général
Président de la 3e Commission (Routes Nationales)
Délégué Cantonal.

Joseph PLANEIX

- **Maire de PARENT, Entrepreneur de Travaux Publics, sénateur suppléant.**
- **Conseiller Général de VIC-le-COMTE, Président de la Commission des Routes Départementales.**
- **Président du Syndicat d'Adduction en eau potable de la Région d'ISSOIRE.**
- **Administrateur des Organismes Sociaux.**
Chevalier du Mérite Social.
Délégué Cantonal.

APPEL DES TROIS SENATEURS DU PUY-DE-DOME

Electrices et électeurs de la 1re Circonscription,
Chers compatriotes, chers amis,

Forts de la confiance qu'en votre nom, par des chiffres de voix massifs, vos élus locaux nous ont plusieurs fois manifestée, NOUS VOUS ADJURONS DE VOTER, DES LE 1er TOUR, POUR NOS AMIS PLANEIX et BOUCHAUDY.

— Parce qu'ils sont des hommes honnêtes et sérieux, DES ELUS ACTIFS, qui ont déjà, comme ADMINISTRATEURS, démontré leur grande valeur;

— Parce qu'ils sont DIGNES DE VOTRE CONFIANCE, étant toujours restés FIDELES A LEURS ORIGINES, à LEURS CONVICTIONS ET A LEURS ENGAGEMENTS;

— Parce qu'ENNEMIS — COMME NOUS-MEMES — DE TOUT SECTARISME, ils ont pour ligne de conduite LE BON SENS ET L'AMOUR DU BIEN PUBLIC;

— Parce que nous **serons à leurs côtés** pour soutenir vos intérêts, ceux de cet Arrondissement que nous connaissons bien, ceux de la France tout entière, de la Liberté et de la Paix.

VOTEZ TOUT DE SUITE POUR LES CANDIDATS REPUBLICAINS LES PLUS VALABLES : NOS AMIS PLANEIX ET BOUCHAUDY.

A tous égards ce sont **les meilleurs.**

Sûrs que vous répondrez à notre amical et pressant appel, d'avance nous vous en remercions.

Gabriel MONTPIED, Michel CHAMPLEBOUX, Francis DASSAUX, Sénateurs du Puy-de-Dôme

Imp. Mont-Louis P. R. Clermont